

→ A joindre au dossier d'enquête

REPUBLIQUE FRANCAISE

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

La maire de la commune de LA FERTE SAINT AUBIN

CERTIFIE que l'avis annonçant l'enquête publique unique, prescrite par arrêté préfectoral du 24 juillet 2023, relative à :

- la demande de permis de construire, déposée par la société TSE/FERTE SAINTAUBIN PV, en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de La Ferté Saint-Aubin au lieu-dit « Les Relais », d'une part,
- la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de la Ferté Saint-Aubin d'autre part,

a été publié par voie d'affiche(s) 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique (soit le 07 septembre 2023 au plus tard) et pendant toute sa durée (soit jusqu'au 27 octobre 2023 à 17h30), à la mairie de sa commune ainsi que dans les lieux publics, tous endroits où l'attention des intéressés peut être facilement attirée.

Fait à LA FERTE SAINT AUBIN, le ⁽¹⁾ 28/10/2023

(Sceau de la mairie)

LE MAIRE,



VU LE COMMISSAIRE ENQUETEUR,



⁽¹⁾ La date d'établissement de ce certificat doit être au plus tôt celle de la clôture de l'enquête publique, soit le 27 octobre 2023.